



DNB EPS 2013

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE
ACADEMIE DE LILLE.

Rapport rédigé par M.T.TRIBALAT I IPR EPS

PLAN

1 la mise en place de la réforme.

1.1 L'information aux enseignants

1.2 Les vigilances

1.3 Le suivi.

2 la mise en place GEBEPS

3 Les résultats

3.1 La moyenne générale

3.2 Les compétences propres

3.3 Les APSA

3.3.1 La notation des élèves dans les APSA

4 La notation des filles

5 Les APSA académiques

6 Le contrôle adapté

7 Conclusion

1 LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME.

1.1 Information aux enseignants

Une journée d'information, le 17 septembre 2012, sur des lieux différents, a permis au corps d'inspection de rencontrer un représentant par collège afin de présenter la *Note de service n° 2012-096 du 22 juin 2012 paru au B.O spécial n°5 du 19 juillet 2012, applicable à compter de la session 2013*. Ceci a permis de débattre avec les enseignants sur les modalités d'application et de soulever les problèmes ou incompréhensions éventuels. 3 objets d'échange ont structuré cette journée :

- Percevoir ce qui se joue dans les nouvelles modalités d'évaluation au DNB EPS.
- Harmoniser les pratiques et se donner une culture commune.
- Faire remonter à l'IG les questions, les difficultés de la mise en œuvre (courrier au doyen de l'inspection générale en EPS)

L'enseignant présent mandaté par son équipe avait la mission d'organiser en retour un conseil d'enseignement pour retransmettre les informations fournies à l'ensemble de ses collègues sous le couvert de son chef d'établissement.

1.2 Les vigilances

Un certain nombre de vigilances ont été émises lors de cette journée :

- Adapter les conditions de l'épreuve en fonction du contexte n'est pas adapter l'épreuve.
- L'objet d'évaluation doit rester identique en lien avec la compétence.
- Préserver l'équité de l'évaluation, le temps et le moment de passage, de répétition, de récupération, doit être identique pour tous.
- L'élève est un candidat, son histoire personnelle ne doit pas interférer avec l'évaluation, car on certifie avant tout l'absence ou la présence d'un niveau de compétence.
- L'épreuve doit rester accessible à tous et permettre d'exprimer son niveau de compétence.
- Anticiper l'organisation (matérielle, humaine) pour permettre l'évaluation de tous dans les mêmes conditions (début fin de l'épreuve).
- On n'entraîne pas les élèves à l'épreuve, on crée des dispositifs au fil du cycle, dans lesquels ils développeront une activité similaire. L'épreuve permet de constater un réinvestissement des savoirs appris.
- Tous les élèves doivent pouvoir entrer dans les tâches d'observation. Observer cela s'apprend.
- L'outil de notation doit résulter d'un travail collectif.
- Le référentiel n'est pas l'outil d'observation, celui-ci est à construire.
- Devoir en direct sur un grand nombre d'élèves et en temps restreint, observer, recueillir, interpréter, hiérarchiser une multitude de données diverses issues de l'hétérogénéité des prestations des élèves nécessite de s'y préparer en amont collectivement.

Enfin, il a été demandé d'être attentif au fait que les pratiques évaluatives se diversifient et se différencient selon les typologies d'épreuves :

- épreuves à barèmes (natation, athlétisme...)

- Épreuves à jugement codifié (gymnastique...)
- Épreuves à score (où le score n'est pas toujours pris en compte, mais où l'adversité détermine les comportements produits) : badminton, sports collectifs.
- Épreuves à jugement « artistique. »

1.3 Le suivi

Un planning a été élaboré en juin 2012 par l'inspection pour faciliter le suivi de cette mise en place tout au long de l'année. Les documents officiels, protocole, lettre aux parents, ont fait l'objet d'un cadre commun de rédaction transmis aux équipes.

Le protocole d'évaluation formalisé dans lequel devait apparaître pour chaque classe et/ou groupe de troisième de l'établissement les APSA enseignées et retenues pour procéder à la certification du DNB en EPS, a été conçu par l'inspection puis transmis dans les collèges avec un retour pour le 15 octobre, ceci au format numérique. La totalité des protocoles est revenue.

Enfin il a été fait la démonstration lors de la journée de formation que l'on pouvait parfaitement évaluer l'EPS au DNB tout en préservant la poursuite de visées éducatives contextualisées.

Exemple de Proposition ciblée en 3^e sur l'approche collective :

	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4
5 APSA programmées	Relais vitesse N2 Multibond N2		Acrosport N2	Badminton N2 Hockey N2
3 APSA certifiées	Relais vitesse N2		Acrosport N2	Hockey N2

Une journée de formation a été mise en place pour les collèges privés. Elle portait sur les mêmes objets

2 LA MISE EN PLACE DE GEBEPS

Un protocole strict a été mis en place par l'Inspection pour faciliter l'utilisation de ce logiciel par les enseignants (mise en ligne, courrier explicatif, didacticiel...) et réduire les dysfonctionnements. 6 semaines ont été laissées aux équipes pour réaliser le travail demandé. La date butoir du 15 juin 2013 a été fixée. À cette date :

Sur 326 collèges publics, 217 ont renvoyé leur fichier, 1 sur 2 a dû faire l'objet d'un débogage ; 30 sont inexploitable, 10 sont arrivés après la date fixée, 100 n'ont rien renvoyé. Soit 187 fichiers exploitables.

100 établissements n'ont pas répondu à la commande de l'inspection. Parmi les établissements ayant retourné leurs fichiers, 1 sur 2 a renvoyé des fichiers illisibles ne pouvant être traités immédiatement. Il est à noter que sans la compétence informatique du secrétariat et du webmestre cette opération de traitement aurait été impossible. L'académie souhaite la mise en place d'une procédure macro informatique analogue à EPSNET, utilisé dans le cadre du baccalauréat, afin d'éviter une charge de travail supplémentaire très conséquente. La micro informatique a montré ici une nouvelle fois ses limites.

Cependant les 57% de retour permettent donc de dégager une tendance pour l'ensemble de l'académie tout en restant prudent.

3 LES RÉSULTATS

3.1 La moyenne générale

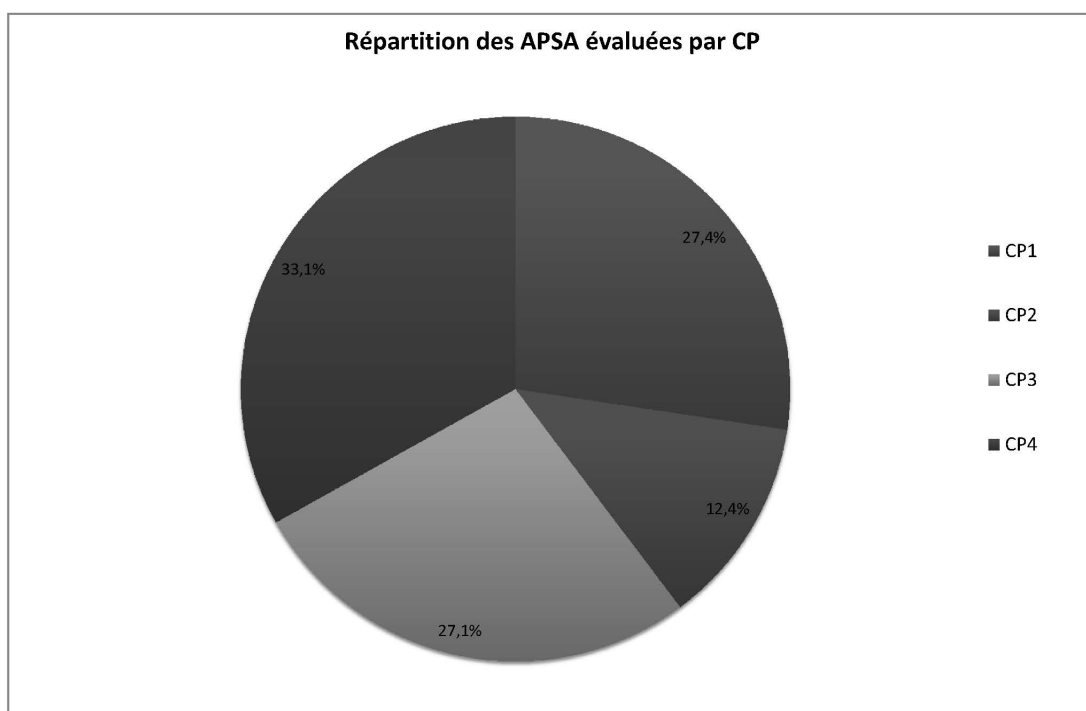
La moyenne en 2012 était de 13,43 pour l'académie. 14,06 pour les garçons, 12,82 pour les filles. En 2013 sur les 187 établissements recensés la moyenne est de 12,82. 13,43 pour les garçons, 12, 29 pour les filles.

une baisse de la moyenne académique est à noter. L'utilisation de barèmes nationaux diminue les arrangements évaluatifs permis par la conception de barèmes locaux. On passe d'une pratique autoréférencée à une référence externalisée qui impacte les résultats. Si le constat est national, nous proposons que le niveau d'exigence des barèmes proposés soit revu.

Nous attendrons la confirmation du PASEPA (service des statistiques du rectorat) dans les semaines à venir qui pourra nous fournir la moyenne exacte, car elle portera sur l'ensemble des collèges. On constate une baisse plus forte pour les garçons que pour les filles. Il semble donc que la réforme profite aux filles, mais cela reste minime et donc à prendre avec prudence.

3.2 Les CP

Total des notes posées	CP1	CP2	CP3	CP4
52145	14283	6458	14120	17284
%	27,3%	12,3%	27,07%	33,1%



La CP4 occupe donc la première place. Les sports collectifs (Basketball, Football, Handball ; Rugby, Volleyball) représente 39,6% de la CP, alors que le Badminton à lui seul représente 39%. Et le Tennis de Table 15,5%. Le Football est inexistant: 0,0001 ! La lutte qui est enseignée n'est pas évaluée 0,4%.

La CP1 occupe la seconde place. Le demi-fond représente 65,1% de la CP1. Relais/vitesse 15,2% soit 80% de la CP1 pour ces deux activités. La Hauteur, la Natation, le Multibond, le Javelot, les Haies représentent les 20% restant.

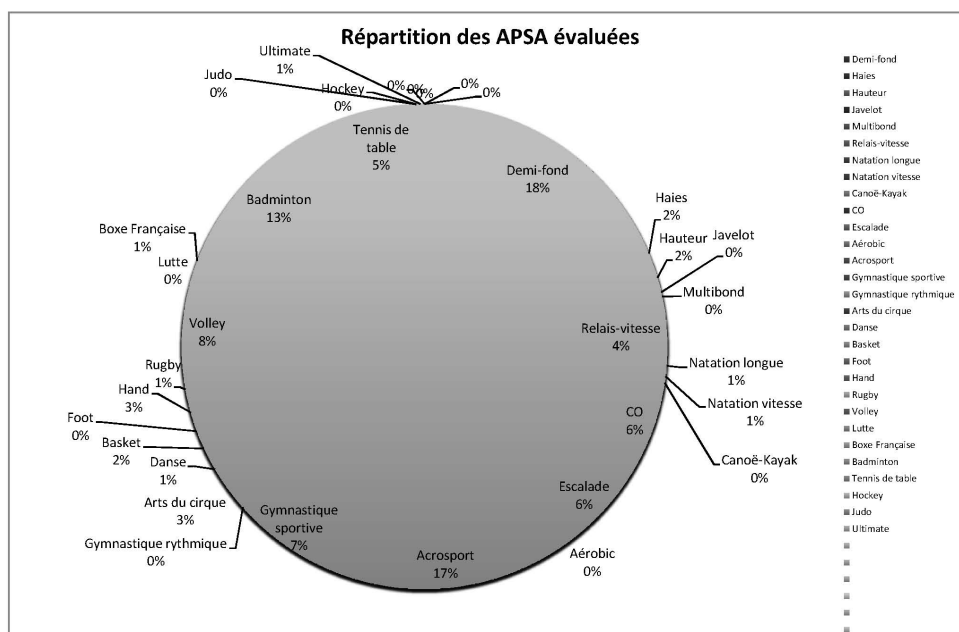
La CP3 occupe la troisième place. L'Acrosport représente 62% de la notation. La Gymnastique Sportive 24%, la Gymnastique Rythmique 0,00001% soit 19 élèves. Le Cirque représente 10% de la CP3 et est devant le Handball et le Basketball de la CP4.

La CP2 occupe donc la quatrième place. L'Escalade représente 50% de la notation et la C.O 48%. Le Canoë 0,0001

En conclusion la CP4 est dominante, mais le badminton et le volley-ball en CP4 réalisent ensemble les % les plus importants. À noter en CP3 que le % important de l'Acrosport réduit à « une peau de chagrin » la présence de certaines APSA.

Le Football, la Lutte ou la Gymnastique rythmique sont inexistantes dans les évaluations.

3.3 LES APSA



On constate de toute évidence que 3 APSA, le Demi-fond, l'Acrosport, et le Badminton représentent 48% de la notation et donc que 24 APSA se partagent les 52% restant. 9 APSA représentent moins de 1% soit 1/3 de la liste.

Parmi celles-ci, le Football, le Canoë, le Judo, la Gymnastique rythmique, la Lutte, soit 5 APSA, représentent moins de 0,33% de la notation. Le Hockey, choisi cependant par les enseignants, a fait paradoxalement l'objet d'aucune évaluation. En rapprochant ce constat de celui effectué au baccalauréat, on ne peut qu'être inquiet sur la pertinence d'une évaluation de l'EPS en fin de cursus au travers d'aussi peu d'APSA. La course occupant de fait la première place, on s'interrogera sur la poursuite et la validation des visées éducatives, mais aussi de l'étendue de l'accompagnement du développement physique des élèves au travers de cette certification quand chacun connaît aujourd'hui les problèmes d'obésité. Nous pourrions d'ailleurs ajouter en forçant le trait : les élèves ne font que courir et le % d'élèves en surpoids ne fait qu'augmenter... L'utilité sociale de l'EPS est donc questionnée.

En revanche d'autres APSA relevant plus d'une culture collège, occupent une place plus prépondérante qu'en lycée : la Gymnastique. Précisons que son approche relève en collège plutôt d'une logique psychomotrice que d'une logique sportive. Il s'agit de confronter les élèves à un environnement riche et varié en vue de créer une désadaptation motrice acceptable enrichissante et constructive au plan affectif. L'approche compétitive par le code pointage, l'enchaînement, la notion d'affrontement, de gagnant/perdant, est totalement absente de la réflexion au collège dans cette APSA. L'Escalade et la Course d'Orientation sont en hausse comme au lycée. On peut émettre l'hypothèse, qu'il faudrait confirmer, que la jeunesse de la population enseignante dans

l'académie, l'évolution de leur pratique de loisir, mais aussi la richesse ludique de activités orientent les choix vers ces deux APSA. À noter la disparition du Football au sein de la certification. Est-ce la rançon de sa professionnalisation et donc de sa médiatisation, rendant ainsi son enseignement problématique ? Par ailleurs la Lutte qui est fortement enseignée ne fait pas l'objet d'une certification, cela est peut-être dû à la difficulté à mettre en adéquation l'objet d'enseignement et l'objet d'évaluation.

On peut légitimement s'inquiéter de l'évolution de l'offre de certification qui, de la sixième à la terminale, est en fait devenue très restreinte : demi-fond, volley-ball, badminton, Acrosport. La surreprésentation de la course pose un très sérieux problème à la fois au niveau de la compétence des enseignants, de leur polyvalence, mais aussi de l'utilité sociale de notre enseignement. Si la programmation reste ouverte en collège, ces choix certificatifs restreints sur le territoire soulèvent des questions : Pourquoi ne pas enseigner en 3^{ème} plus d'APSA et choisir les 3 meilleures notes plutôt que de se limiter à celles retenues pour le DNB. Comment sortir de choix fondés sur une forme de confort professionnel ?

3.3.1 La notation des APSA

Les meilleures moyennes sont obtenues dans les APSA confidentielles : Judo 7 élèves 17,43 de moyennes, canoë 11 élèves 17,14.

Il est à noter le classement des 3 «APSA les plus évaluées: Le Demi-fond occupe la 9^e place avec 13,12, l'Acrosport la 13^e avec 12,94 et le Badminton la 17^e avec 12,26 de moyenne.

Lors de nos inspections nous constatons que Le Demi Fond est souvent enseigné comme une locomotion de longue durée de type CP5 et non comme une course sportive de type CP1. Les enseignants résistent, car ils préfèrent valider un(e) élève courageux (se) qui construit une régularité, mais avec une performance faible (tributaire de son niveau de VO2), que de valider une performance construites sur des ressources qui leur semblent acquises par ailleurs et qu'ils n'ont pas transformées au sein de l'école.

L'escalade 13,62, la danse 14,08 et l'aérobic 13,88, permettent d'obtenir d'excellentes moyennes largement supérieures à la moyenne générale du DNB EPS.

En revanche le javelot avec 9,03 représente la moyenne la plus basse. Les disparités de note par rapport à la moyenne sont plus faibles dans certaines APSA de la CP3 (on raisonne ici sur des effectifs significatifs ce qui écartent de fait le canoë et le judo des comparaisons). L'écart est de 8 à 20 en aérobic et de 7 à 19,5 en danse, sauf les arts du cirque 0,5 à 19... mais 0,1 à 20 en tennis de table, 0,5 à 20 en demi-fond.

Le cirque représente 1449 élèves notés, devant le handball, APSA habituellement majoritairement enseignée en collège ce qui est inattendu. On y obtient une moins bonne note. 12,08 en cirque pour 12,98 en Basket Ball et 13, 33 en Hand Ball.

L'acrosport est souvent enseigné sur des bases proches du cirque (thématique, créativité, musique, mise en scène...), beaucoup d'enseignants ne l'abordent pas comme une discipline sportive (code de pointage, enchainement, jugement, compétition...), ce qui pose un problème de sens. En conséquence les notes de cirque pourraient être bien plus nombreuses si les enseignants étaient plus au clair sur la didactique de ces deux activités.

4 LA NOTATION DES FILLES

Les niveaux de compétence montrent que 15% des élèves sont encore de Niveau 1 et que les filles y sont majoritaires soit 11% des 15% ce qui n'est pas le cas en N2 où les garçons dominent.

18654	FILLES		GARÇONS	
NIVEAU	N1	N2	N1	N2
EFFECTIFS	1318	7630	816	8356
%	11%	40%	4%	45%

Les filles ont plus de 1.5 d'écart avec les garçons dans 10 APSA, jusqu'à «3.79 en javelot. Comme au baccalauréat, pour les 3 «APSA phares», l'écart est supérieur à 1.5: En badminton il est de 2,14 et en volley-ball de 2,55, mais pas en demi-fond (1,02). L'ultimate remporte la palme en CP4 2,79 d'écart !

D'une manière générale par CP : IL y a 1,2 point d'écart en CP1 entre les filles et les garçons, ce qui reste raisonnable, 1,42 en CP2, mais surtout 2,21 en CP4. La moyenne des filles est supérieure en CP3 de 0,70, elles sont d'ailleurs supérieures en nombre en N2 dans cette CP 6616-F pour 5914-G.

Il vaut mieux pour une fille, quand cela lui est offert, prendre aérobic 14,43, acrosport 13,41 ou danse 15,26 que Volley-ball 11,20 ou badminton 11,17.

Près de 10 APSA ont un écart supérieur à 2 points entre les garçons et les filles.

Nous constatons un phénomène inquiétant, les filles choisissent les APSA où elles seront les moins bien notées ! Mais les choisissent-elles ? L'offre de CP3 est-elle suffisante ? Ces questions se posent de la même manière au baccalauréat. Une étude des protocoles s'impose ici et une incitation à les faire évoluer également.

5 LES APSA ACADÉMIQUES

Les enseignants ont été consultés pour la constitution de cette liste et c'est à partir de la demande la plus récurrente que ces trois APSA ont été retenues. Or :

Aucun établissement n'a noté le hockey

7 élèves ont été notés en judo, soit une moyenne de 17,43

L'ultimate est l'APSA la plus inégalitaire de la notation avec le javelot: 2,79 points d'écart entre les filles et les garçons.

Il faudra donc reconsidérer ces choix manifestement inadaptés.

6 LE CONTRÔLE ADAPTÉ

	Filles	garçons	F+G
Moyenne DNB	12,29	13,33	12,82
Moy. Contrôle adapté	12,14	12,54	12,33
Ecart entre les moy.	- 0,15	- 0,79	- 0,49

83 élèves ont fait l'objet d'un contrôle adapté, 45 filles et 38 garçons. La moyenne des filles 12,14 est inférieure à celle des garçons 12,54. 17 APSA ont fait l'objet d'une épreuve adaptée. La moyenne la plus élevée est en CP1, soit 12,91 (12,36 CP2, 12,04 CP3) la CP4 étant très sévère 11,58. La moyenne de la CP1 peut se comprendre, cette CP permet des adaptations de barème et rapproche la moyenne de celle de la CP1 des valides. En revanche les autres CP sont ici notés en dessous.

La moyenne générale du contrôle adapté est inférieure à celle du DNB des valides.

7 CONCLUSION

Quelques points saillants :

- Une offre évaluative restreinte.
- des filles qui ne peuvent s'exprimer sur leurs compétences et qui peinent à faire aussi bien que les garçons.
- une moyenne générale en baisse.
- une CP4 confortée, mais pas par les sports collectifs.
- Des résultats inattendus avec le cirque.
- enfin des APSA académiques qui ne jouent pas leur rôle.

Que révèle réellement la procédure de certification du DNB 2013 ? La face cachée de l'enseignement de l'EPS ou une incitation chez les enseignants à revisiter leur enseignement et donc leur programmation pour les rendre conformes aux attentes de certification ? Dans ce cas la certification jouerait un effet ciseau et entonnoir. Cette question mérite d'être étudiée, car les conséquences ne sont pas les mêmes en termes de formation et/ou de révision des épreuves de certification. L'obligation de certifier pose la question de la continuité des apprentissages, en conséquence les enseignants ont tendance à choisir des APSA dont les conditions d'enseignement ont peu de chance d'être perturbées, qui font consensus dans l'équipe, qui permettent de mettre en activité la totalité des élèves et qui sont efficaces dans les espaces utilisés : Badminton, Volleyball, Acrosport pour l'intérieur, la course en extérieur répondent à ces exigences. Nous

avons déjà fait ces constats au baccalauréat. Les savoirs enseignés n'étant pas, semble-t-il, les éléments organisateurs des programmations. Il faudra donc inverser cette tendance, car il en va de la crédibilité et donc de l'avenir de notre discipline. La course d'orientation, l'escalade, le cirque, apparus progressivement dans les programmations des la fin des années 90 ont maintenant pignon sur rue et semblent peu à peu prendre une place importante. L'athlétisme est toujours en difficulté. Faut-il s'en inquiéter ? Les APSA enseignées naissent, se développent et meurent, cela révèle tout simplement l'évolution des pratiques sociales et une forme d'adaptabilité de la discipline face à cette évolution. Cependant l'athlétisme reste ludique quand on sait jouer didactiquement avec les règles qui la constitue.

Thierry TRIBALAT
IA IPR EPS EN CHARGE DU DNB EPS.